

**De :** [Accès à l'information - Montérégie](#)  
**A :**  
**Objet :** Demande d'accès à l'information n°200820318 - V/Réf.: (ENV-2420) - courriel réponse  
**Date :** 2 février 2023 11:40:00  
**Pièces jointes :** [Fiche GTC n°6424.pdf](#)  
[Avis de recours.pdf](#)

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 02 février, concernant la fiche GTC n°6424.

Les documents visés par votre demande sont accessibles et joints au présent courriel.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acces@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information de la Montérégie**

Direction de l'accès à l'information, de la qualité des services et de l'éthique  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
201 place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur 450) 928-7755  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

## MONTÉRÉGIE

### SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

#### FICHE TECHNIQUE

#### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 6424

NO LIEU : X1603290

ANCIEN NO GTC :

#### DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Ancien dépôt pétrolier Irving  
(Propriété no 51702)

NOM DE LA FICHE GTC : Ancien dépôt pétrolier Irving (Ste-Rosalie), ancien no GTC 16 1451

#### TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

#### SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) recepneur(s) affecté(s) : Sol et eau souterraine

#### LOCALISATION

##### ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

###### ADRESSE

Nouvelle adresse : (pour le même site) 4695 des  
Seigneurs Est,  
Saint-Hyacinthe (Québec)

###### MUNICIPALITÉ

Saint-Hyacinthe

###### MRC

Les Maskoutains

###### CODE POSTAL

J2R 1Y5

##### LOCALISATION CADASTRALE

###### LOT

###### RANG, CONCESSION ...

###### CADASTRE

###### CADASTRE DU QUÉBEC

2037895

2037896

2037904

2037905

2038886

2039086

2705834

2705835

2705836

3070300

#### COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,6399573225

LONGITUDE : -72,8999762177

##### AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

###### ADRESSE

4515 boul. Laurier (route 116)

###### MUNICIPALITÉ

Saint-Hyacinthe

###### CODE POSTAL

#### CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Cessation d'activité

##### VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS		13039	
RÉSIDUELS (*)		0	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> : 10 000

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> : 4 650

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : Plage B-C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

#### NATURE DES CONTAMINANTS

##### SOLS

Hydrocarbures aromatiques monocycliques \* (pot)

Hydrocarbures aromatiques polycycliques\*

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

##### EAU SOUTERRAINE

Benzo(a)pyrène

#### EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Non

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Oui

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

## MONTÉRÉGIE

### SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

#### FICHE TECHNIQUE

#### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 6424

NO LIEU : X1603290

ANCIEN NO GTC :

#### TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2000

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

#### ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2007
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2018
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Centre de traitement au Québec

#### IN SITU

#### RESPONSABLES DU DOSSIER

Fortin, Pierre

#### DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

##### CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

##### QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

#### CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

#### DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

#### ANNOTATION DE LA FICHE

Trois caractérisations successives ont été réalisées sur l'ensemble du terrain de l'ancien dépôt et sur la propriété résidentielle voisine qui avait fait l'objet de travaux de restauration en 2001. Le dernier rapport de caractérisation de janvier 2008 fait état d'un volume de 6 500 m<sup>3</sup> de sols contaminés >C qui subsiste sur le site, sur une superficie de 4650 m<sup>2</sup>.

L'entrée en vigueur de la section IV.2.1 de la LQE et du RPRT en 2003 est venu toutefois modifier le contexte légal et la restauration volontaire des sols est maintenant soumise aux exigences de l'article 31.57 de la LQE ainsi qu'à l'article 1 du RPRT qui établit les normes de restauration à atteindre en fonction du zonage municipal du terrain. Or ce zonage permettant la construction d'immeuble résidentiel de trois logements ou plus ainsi que des usages institutionnels sensibles (comme des garderies) les normes à respecter sont celles de l'annexe I du RPRT (critères B). Pour atteindre ces normes, c'est environ 10 000 m<sup>3</sup> de sols supplémentaires qu'il faudrait excaver, si bien que les travaux de restauration ont été reportés en attendant des modifications du cadre légal.

Le suivi semestriel de la qualité de l'eau souterraine réalisé de 2007 à 2009 a démontré le respect des critères applicables. Le suivi a donc été suspendu mais les puits d'observation ont été conservés.

Dernière mise à jour faite par Pierre Fortin, chimiste, le 25 février 2010.

En 2016, Irving a réhabilité le site au critère commercial sans plan de réhabilitation, car ils aurait cessé avant l'entrée en vigueur de la loi et qu'il ne prévoit pas de changement d'usage.

LFR 26 sept 2018

DATE DE CRÉATION : 2005-01-24

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2018-09-26

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2023-02-02